



3M™ Safety and Security Window Films

3M™ Sun Control Window Films

Warranty



Residential Limited Lifetime Product Warranty

Interior Film Types: 3M™ Insulation Films (LE20, LE35, Thinsulate™ CC40, Thinsulate™ CC75), Prestige Series (PR40, PR50, PR60, PR70), Ceramic Series (CM30, CM50), Traditional Series (Neutral 35, Neutral 50, Silver P18, Affinity 15, Affinity 30), Night Vision Series (NV15, NV25, NV35), Ultra Protection Series (Ultra Prestige S50, Ultra Prestige S70, Ultra Night Vision S25, Ultra S600, Ultra S800), Safety Series (Safety S40, Safety S70, Safety S80, Safety S140), Safety Neutral 35, Safety Silver 20

Product Warranty, Limited Remedy and Disclaimer:

3M and the 3M Authorized Dealer/Installer (collectively referred to as “Seller”) warrant to the original purchaser who owns and lives in the residence where the 3M™ Safety & Security Window Film is installed, and provided that the Product is maintained in accordance with the Window Care Instructions, that the 3M™ Safety & Security Window Films will:

- Maintain **Solar Reflective Properties** without cracking, crazing, or peeling
- Maintain **Adhesion Properties** without blistering, bubbling, or delaminating from the glass
- Maintain **Appearance** without discoloration
- Maintain **Strength, Tear, and Penetration Resistant Properties** as defined in Product literature

Warranty Applicable with additional purchase & installation of 3M™ Impact Protection System Adhesive or Profile:

The 3M™ Impact Protection System Adhesive or Profile warranty applies to new 3M™ Safety & Security Window Film installations. The adhesive or profile Product will meet 3M Product specifications in effect at time of installation. This shall not cover failure due to disintegration of the underlying substrate, movement of the structure exceeding specification for elongation and/or compression, changes in appearance of the adhesive due to dirt or other contaminants, tampering or other modifications applied after installation. Film warranty is void if the 3M attachment system is removed for reasons other than to replace Product found defective under this warranty. **Application of NON-3M wet glaze attachment system limits this warranty to the removal and re-application of the 3M film only and will not cover any of the costs associated with the removal and re-application of the NON-3M wet glaze attachment system or any issues that might have resulted from using a NON-3M wet glaze attachment system.**

If the 3M Product does not conform to this warranty, the sole and exclusive remedy is:

- Replacement of the **Quantity of Film** proved to be defective; and
- Provide **Removal and Re-application Labour** of like quality Product free of charge

Seller also warrants against glass failure due to **thermal shock** fracture and **seal failure**, (**maximum value of \$600 per window including all material, labour and taxes**) caused only as a direct result of the application of 3M™ Safety & Security Window Film provided the film is applied to recommended types of glass and the glass failure is reported to the Seller within the specified time (listed below) from the start of the installation:

- Sixty (60) months coverage against thermal shock fracture
- Thirty-six (36) months coverage against seal failure
- Any glass failure covered by this warranty must be reviewed by Seller prior to repair, and only covers film and glass replacement.

Glass breakage and seal failure coverage are only valid for 3M™ Solar & Safety & Security Window Films. In order to obtain the seal failure portion of this warranty, the consumer must provide the Seller with proof of the original window manufacturer's seal failure warranty. The seal failure portion of this warranty will under no circumstances extend beyond the original window manufacturer's seal failure warranty period.

This warranty is only to the original purchaser of the Product(s) from Seller, is not transferable and is further subject to the terms and conditions set forth herein. 3M MAKES NO OTHER EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES OR CONDITIONS, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY OF CONDITION OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. Except where prohibited by law, 3M will not be liable for any indirect, special, incidental or consequential damages, regardless of the legal theory asserted.

The Product Warranty applies only when Product is maintained in accordance with Window Care Instructions, when the Product is properly installed. This Product Warranty does not cover misuse, abuse or acts of God.

This warranty covers Canadian installations by Authorized Dealers/Installers only.

Claims Process:

To obtain warranty service, please contact your 3M Authorized Dealer/Installer.

IMPORTANT NOTICES

Window Care Instructions

3M™ Safety & Security Window Films may be washed with common washing solutions, including ammonia-based products, **thirty (30) days after installation**. Abrasive type cleaning agents and bristle brushes which would scratch the film must not be used. Synthetic sponges, squeegees, or soft cloths are recommended to be used with the cleaning solution. **To maintain your warranty, do not use tape or other adhesive products on the film.**

Temporary Appearance

After installation, there may be a hazy appearance on your windows. This condition is temporary and is caused by the moisture that is present when applying the film. This hazy appearance will disappear after the film dries which may take up to thirty (30) days for the film to completely dry. Cold weather conditions may require additional time.



3M™ Safety and Security Window Films

3M™ Sun Control Window Films

Warranty



Residential Limited Lifetime Product Warranty

Interior Film Types: 3M™ Insulation Films (LE20, LE35, Thinsulate™ CC40, Thinsulate™ CC75), Prestige Series (PR40, PR50, PR60, PR70), Ceramic Series (CM30, CM50), Traditional Series (Neutral 35, Neutral 50, Silver P18, Affinity 15, Affinity 30), Night Vision Series (NV15, NV25, NV35), Ultra Protection Series (Ultra Prestige S50, Ultra Prestige S70, Ultra Night Vision S25, Ultra S600, Ultra S800), Safety Series (Safety S40, Safety S70, Safety S80, Safety S140), Safety Neutral 35, Safety Silver 20

Record of Installation [For Seller Use Only]

Customer:

Contact Name: Ashley Burnell

Company Name:

Address: 2241 Rojem Rd.

City: Kelowna Prov: British Columbia

Postal Code: V1V2G3

Application:

Location in Building: 2241 Rojem Rd. Kelowna British Columbia V1V2G3

Date installation completed: 01-12-2022

Applied by:

Dealer/Applicator: Urban Window Films/Ashley Burnell

City: Kelowna Prov: British Columbia

Dealer's Signature:

Date: 01-12-2022

Total Sq.ft. Installed: 100.0

Product:

Type of Film(s):

Night Vision 35

Run Number(s):

123456789



Pellicules de protection et de sécurité pour fenêtres 3M^{MC}

Pellicules pare-soleil pour fenêtres 3M^{MC}

Garantie



Garantie du produit limitée à vie pour les bâtiments résidentiels

Types de pellicules pour l'intérieur : Pellicules isolantes 3M^{MC} (LE20, LE35, CC40 Thinsulate^{MC}, CC75 Thinsulate^{MC}) et pellicules de la série Prestige (PR40, PR50, PR60, PR70), de la série Céramique (CM 30, CM50), de la série Traditionnelle (neutre 35, neutre 50, argent P18, affinité 15, affinité 30), de la série Vision nocturne (NV15, NV25, NV35), de la série Ultra (Ultra Prestige S50, Ultra Prestige S70, Ultra vision nocturne S25, Ultra S600, Ultra S800), et la série Protection (S40, S70, S80, S140, neutre 35, argent 20)

Garantie du produit, limite de recours et exonération de responsabilité :

3M et le Distributeur / l'Installateur autorisé de 3M (conjointement appelés le « Vendeur ») garantissent, pour une période de douze (12) ans à compter de la date d'installation, et pourvu que le Produit soit entretenu conformément aux Directives d'entretien des fenêtres ci-dessous, que les Pellicules de protection et de sécurité pour fenêtres 3M^{MC} :

- conserveront leur **capacité de réfléchir le rayonnement solaire** sans craqueler, sans se fendiller ou sans peler;
- conserveront leur **adhérence** sans cloquer, sans faire de bulles ou sans décoller du verre;
- conserveront leur **apparence** initiale sans que leur couleur soit altérée; et
- conserveront leurs **propriétés de résistance générale, et de résistance à la déchirure et à la pénétration** définies dans la documentation du Produit.

Garantie applicable avec l'achat et l'installation supplémentaires de l'Adhésif ou du Profilé du système de protection contre les chocs 3M^{MC} :

La garantie de l'Adhésif ou du Profilé du système de protection contre les chocs 3M^{MC} s'applique aux nouvelles installations de Pellicules de protection et de sécurité pour fenêtres 3M^{MC}. Le Produit adhésif ou profilé sera conforme aux spécifications du Produit de 3M en vigueur au moment de l'installation. La présente garantie ne couvre pas les bris découlant de la désintégration du substrat sous-jacent, du mouvement de la structure dépassant la spécification en matière d'étirement et / ou de compression, des changements d'aspect de l'adhésif causés par de la saleté ou d'autres contaminants, ou de l'altération ou d'autres modifications après l'installation. La garantie de la pellicule est annulée si le système de fixation 3M est enlevé pour des motifs autres que le remplacement du Produit jugé défectueux en vertu de la présente garantie. **L'installation d'un système de fixation pour vitrage humide d'une AUTRE marque que 3M limite la présente garantie au retrait et à la réapplication de la pellicule 3M seulement et ne couvrira pas les coûts associés au retrait et à la réapplication d'un système de fixation pour vitrage humide d'une AUTRE marque que 3M et aux problèmes qui pourraient être engendrés par l'utilisation d'un système de fixation pour vitrage humide d'une AUTRE marque que 3M.**

Si le Produit 3M n'est pas conforme à la présente garantie, le seul et unique recours est :

- de remplacer la **Quantité de Pellicule** qui s'est avérée défectueuse; et
- de fournir la main-d'œuvre nécessaire au **Retrait et à la Réapplication d'un Produit de qualité similaire sans frais.**

Le Vendeur fournit également une garantie contre les bris de verre causés par un **choc thermique** et une **défaillance de joint d'étanchéité, (jusqu'à concurrence de 600 \$ par fenêtre, y compris les matériaux, la main-d'œuvre et les taxes)** directement attribuables à l'application de Pellicules de protection et de sécurité pour fenêtres 3M^{MC}, pourvu que la pellicule ait été appliquée sur les types de verre recommandés et que le bris soit signalé au Vendeur dans les délais prescrits (énoncés ci-dessous) à partir du début de l'installation :

- couverture de soixante (60) mois contre les bris causés par un choc thermique;
- couverture de trente-six (36) mois contre une défaillance de joint d'étanchéité; et
- tout bris de verre couvert par la présente garantie doit faire l'objet d'une inspection par le Vendeur avant la réparation. De plus, seul le remplacement de la pellicule et du verre est couvert.

La couverture contre les bris de verre et la défaillance d'un joint d'étanchéité est seulement valide pour les Pellicules de protection et de sécurité pour fenêtres 3M^{MC} de la série Protection solaire. Afin d'être admissible au volet de la présente garantie concernant la défaillance d'un joint d'étanchéité, le consommateur doit fournir au Vendeur une preuve de la garantie originale du fabricant de la fenêtre pour le bris d'un joint. Le volet de la présente garantie concernant la défaillance d'un joint d'étanchéité ne peut en aucun cas dépasser la période de garantie originale du fabricant de la fenêtre pour le bris d'un joint.

Cette garantie est offerte seulement à l'acheteur d'origine du Produit ou des Produits du Vendeur; elle n'est pas transférable et est également soumise aux modalités énoncées aux présentes. 3M N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. À moins d'interdiction par la loi, 3M ne saurait être tenue responsable des dommages indirects, spéciaux, fortuits ou conséquents, quelle que soit la théorie juridique dont on se prévaut.

La Garantie du Produit s'applique uniquement lorsque le Produit est entretenu conformément aux Directives d'entretien des fenêtres et que le Produit a été correctement installé. Cette Garantie ne couvre pas la mauvaise utilisation du Produit, l'utilisation abusive ou les cas de force majeure.

La présente garantie ne couvre que les pellicules installées au Canada par des Distributeurs / Installateurs autorisés.

Processus de demande de remboursement :

Pour obtenir le service prévu pendant la période de garantie, communiquer avec un Distributeur / Installateur autorisé.

AVIS IMPORTANT

Directives d'entretien des fenêtres

Les Pellicules de protection et de sécurité pour fenêtres 3M^{MC} peuvent être lavées avec des solutions nettoyantes couramment employées, notamment les produits à base d'ammoniaque, **trente (30) jours après l'installation**. Ne pas utiliser d'agent nettoyant abrasif ni de brosse rigide qui pourraient érafler la pellicule. L'utilisation d'éponges synthétiques, de raclettes ou de chiffons doux est recommandée avec la solution de nettoyage. **Afin de conserver la couverture de la garantie, ne pas appliquer de ruban ou d'autres produits adhésifs sur la pellicule.**

Apparence temporaire

Après l'installation, la pellicule peut présenter une apparence voilée sur vos fenêtres. Ce voile est normal en raison de l'humidité présente lors de l'application de la pellicule et est temporaire. Il disparaîtra une fois la pellicule sèche, ce qui peut prendre jusqu'à trente (30) jours pour un séchage complet. Les périodes de temps froid pourraient nécessiter un temps de séchage plus long.



Pellicules de protection et de sécurité pour fenêtres 3M^{MC}
Pellicules pare-soleil pour fenêtres 3M^{MC}



Garantie

Promesse de qualité résidentielle à vie limitée

Types de pellicules pour l'intérieur : Pellicules isolantes 3M^{MC} (LE20, LE35, CC40 Thinsulate^{MC}, CC75 Thinsulate^{MC}) et pellicules de la série Prestige (PR40, PR50, PR60, PR70), de la série Céramique (CM 30, CM50), de la série Traditionnelle (neutre 35, neutre 50, argent P18, affinité 15, affinité 30), de la série Vision nocturne (NV15, NV25, NV35), de la série Ultra (Ultra Prestige S50, Ultra Prestige S70, Ultra vision nocturne S25, Ultra S600, Ultra S800), et la série Protection (S40, S70, S80, S140, neutre 35, argent 20)

Fiche d'installation [pour le Vendeur uniquement]

Client :

Personne-ressource : Ashley Burnell

Nom de la société :

Adresse : 2241 Rojem Rd.

Ville : Kelowna Province : British Columbia

Code postal : V1V2G3

Application :

Emplacement dans le bâtiment : 2241 Rojem Rd. Kelowna British Columbia V1V2G3

Date à laquelle l'installation a été terminée : 01-12-2022

Appliqué par :

Distributeur / Installateur: Urban Window Films/Ashley Burnell

Ville : Kelowna Province : British Columbia

Signature du Distributeur :

Date : 01-12-2022

Pieds carrés totaux installés : 100.0

Produit :

Type(s) de pellicule(s) :

Night Vision 35

Numéro(s) de lot(s) :

123456789

